



EXPERTISE ESG DYNAMIQUE

Ce FCPE est nourricier du Fonds Natixis ESG Dynamic Fund, lequel a pour objectif de gestion l'appréciation du capital en investissant dans des organismes de placement collectif (comme le permet la directive 2009/65/CE1 (la « directive OPCVM ») sélectionnés dans le cadre d'un processus d'investissement comprenant systématiquement des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), sur une période d'investissement recommandée de 5 ans.

FCPE N°3815

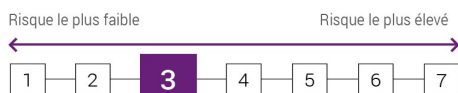
CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d' €) : 0.80
Valeur liquidative en € : Part I 123.22996

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE(2)

5 ans au moins

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



INDICATEUR DE RÉFÉRENCE(1)

45 % MSCI World DNR + 35 % MSCI Europe DNR + 10 % FTSE MTS Eurozone Government Bond + 10 % Bloomberg Euro Aggregate Corporate TR

CARACTÉRISTIQUES

Date d'agrément 28/05/2021
Devise du fonds EUR
Type de fonds FCPE
Valorisation Quotidienne
Dépositaire CACEIS Bank
Société de gestion NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Classification AMF Non renseigné

PRINCIPAUX RISQUES(3):

Le fonds est exposé aux risques liés aux investissements dans des organismes de placement collectif / taux d'intérêt / change / opérationnels / investissement international / liquidité / crédit / investissements axés sur des considérations ESG / durabilité

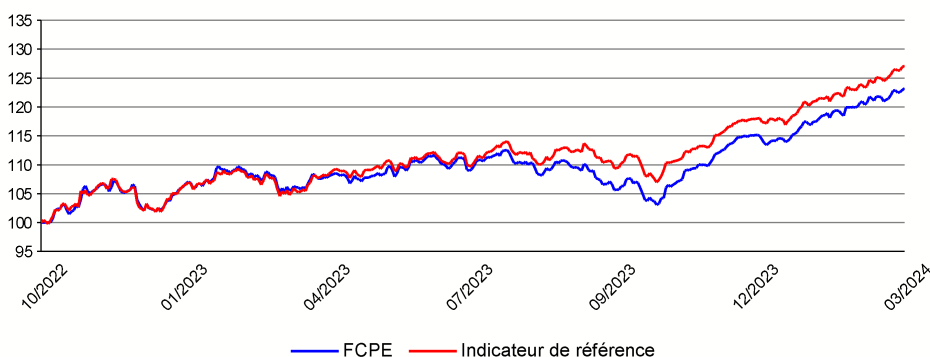
FRAIS COURANTS: 1.25%

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	Création
Depuis le	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023			17/10/2022
Performance du FCPE	2.59%	6.99%	13.69%	-	-	23.23%
Performance de l'indicateur de référence	3.13%	7.71%	17.71%	-	-	27.14%
Écart de performance	-0.54%	-0.72%	-4.02%	-	-	-3.91%
Performance annualisée du FCPE	NS	NS	NS	-	-	15.53%
Performance annualisée de l'indicateur de référence	NS	NS	NS	-	-	18.06%
Écart de performance	NS	NS	NS	-	-	-2.52%
Volatilité du FCPE	NS	NS	8.61%	-	-	9.40%
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	8.20%	-	-	9.23%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les frais sont inclus dans les performances, ainsi les performances affichées sont nettes de frais de gestion.

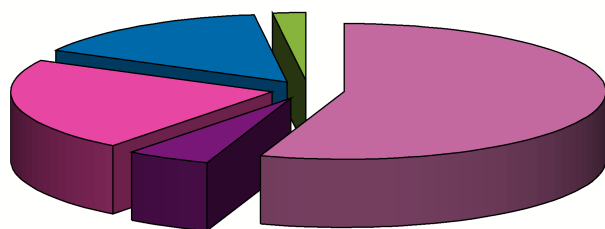
ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE (base 100 au 17/10/2022)



PERFORMANCES CALENDAIRES

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Performance du FCPE	12.71%									
Performance de l'indicateur de référence	15.90%									
Écart de performance	-3.20%									

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS (en %)



■ Actions Europe 55.18% ■ Actions Amériques du Nord 5.24%
■ Actions Internationales 22.31% ■ Obligations Euro 15.25%
■ Monétaire & Liquidités 2.02%

EXPOSITION PAR TYPE D'ACTIFS (en %)

	Répartition*	Dérivés	Exposition**
Actions	82.73%	0.00%	82.73%
Obligations	15.25%	0.00%	15.25%
Monétaires & Liquidités	2.02%	0.00%	2.02%
	100.00%	0.00%	100.00%

* En % de l'actif net ** Y compris les positions en dérivés

(1) Voir glossaire en dernière page

(2) Cette durée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs

(3) Pour plus de détails sur les risques, veuillez consulter la documentation juridique du fonds



PRINCIPALES LIGNES (FONDS MAÎTRE)

LU1616698574	MIR.GLOBAL.SUSTAINABLE.EQ.SIA.NPF.€	16.70%
FR0010948463	DNCA SRI EURO QUALITY I(C) EUR	8.82%
LU2217652499	DNCA INV GL NEW WLD SI EUR	8.61%
LU1951229381	THEMATICS WATER FUND S/A EUR	8.25%
FR001400EAK0	DNCA BEYOND ENGAGE SI EUR	8.16%
LU1923148792	DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA SI/A EUR	6.66%
LU1956003419	MIROVA WOM LEAD EQUITY FUND SI/A EUR	5.61%
IE00BF92LV92	OSSIAM ESG LOW CAR.SHL.B CAPE US - EUR	5.24%
IE00009YAHY7	LOOMIS SAYL.SUSTAIN.EUR CRED.G/A (EUR)	4.88%
FR0014000IA7	INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE F (C) EUR	4.21%

COMMENTAIRE DE GESTION

Les communications des grandes banques centrales occidentales et japonaise ont de nouveau focalisé l'attention des investisseurs en mars.

Plus confiante dans le fait que son économie était parvenue à sortir de la déflation, la Banque du Japon a annoncé le retrait très attendu de ses mesures de politique ultra-accommodante, sans pour autant s'engager dans l'immédiat dans une stratégie de resserrement des conditions monétaires. La Banque centrale de Tokyo a ainsi précisé que son taux directeur à court terme, repassé en territoire positif, devrait demeurer très bas et qu'elle poursuivrait ses achats d'obligations d'état à long-terme.

En Europe, la révision en baisse par la BCE de la prévision de croissance économique de la zone euro pour 2024, de 0,8% à 0,6%, et surtout une nouvelle projection d'inflation pour 2024 à 2,3%, plus basse que la précédente et plus proche de son objectif de 2% qui serait atteint en 2025, ont laissé augurer d'une éventuelle détente des taux directeurs dès juin.

Aux Etats-Unis, le marché du travail a continué de créer des emplois en début d'année, sans signal de surchauffe, contrairement aux indications du précédent rapport publié début février. Face à une activité économique solide, tirée par la croissance du secteur des services, les indices de prix à la consommation et à la production ont surpris en s'établissant légèrement au-dessus des attentes des économistes.

Néanmoins, à l'issue du comité de politique monétaire du 20 mars, les membres de la Réserve Fédérale ont réitéré des projections de trois baisses de 25 points de base des taux directeurs en 2024. Le maintien de cette perspective a rassuré les investisseurs après les appels répétés à la prudence de certains représentants de l'institution.

Dans ce contexte, les marchés obligataires ont continué de refléter des anticipations de première baisse du taux des Fed Funds en juin ou en juillet.

Sur le marché des emprunts d'états à 10 ans, les taux de rendement se sont légèrement détendus aux Etats-Unis et en Europe. Le rendement du T-Note s'est établi à 4,20%, en recul de 5 points de base sur le mois. En zone euro, le rendement du Bund allemand s'est replié à 2,30% (-0,11%) et celui de l'OAT française à 2,81% (-0,08%). L'écart de rendement entre l'Italie et l'Allemagne s'est resserré de 5 points à 138 points de base.

L'indice Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 ans, de maturité plus courte et moins sensible, s'est apprécié de 0,78%. Les composantes Souverains et Entreprises de cet indice ont progressé de, respectivement, 0,64% et 1,06%.

Les marchés d'actions sont restés bien orientés, portés par les perspectives d'atterrissage en douceur de l'économie américaine et des anticipations de détente monétaire de part et d'autre de l'Atlantique au 2ème semestre.

Exprimés en euro, les indices MSCI des grands marchés d'actions développés et émergents ont évolué comme suit entre le 29 février et le 28 mars : Europe +3,94% (dont zone euro +4,44% et Europe hors zone euro +3,41%) et Monde, émergents inclus, hors Europe +3,17% (dont Etats-Unis +3,35%, Japon +2,74% et Emergents +2,40%).



GLOSSAIRE

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est un indice ou une combinaison d'indices de référence servant à mesurer la rentabilité d'une gestion par rapport à un objectif prédéterminé (par exemple, la rentabilité du CAC 40, du S&P 500, ou d'un panier de valeurs ou d'indices etc.). Lorsque l'indice de référence constitue un objectif de gestion, il doit figurer de manière explicite dans le DIC.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION)

- Article 8 : produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison des deux. Même si ces produits n'ont pas d'objectif d'investissement durable, ils peuvent investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable.

- Article 6 : produits qui ne rentrent pas dans la catégorie Article 8 ou Article 9. Ces produits ne visent pas à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, ou à avoir l'investissement durable comme objectif. Ces produits peuvent toujours intégrer des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG), bien que non jugées significatives ou contraignantes, via des approches d'exclusion ou une analyse dédiée dans le cadre de l'évaluation des risques.

DÉRIVÉS

Instruments financiers dont les prix dépendent de celui d'autres instruments (une action, une obligation, etc.) que les professionnels appellent le « sous-jacent ».

PERFORMANCE ANNUALISÉE

Consiste à convertir en base annuelle la performance sur une période donnée.

VOLATILITÉ

Mesure de l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Elle sert de paramètres de quantification du risque d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante, mais le risque de perte aussi.

FCPE NOURRICIER

Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM/fonds d'investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM/VFIA dépasse 90% de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier est inférieure à celle de l'OPCVM/FIA maître, en raison de ses propres frais de gestion.

Mentions légales

Ce document à caractère promotionnel est produit à titre purement indicatif.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International. Néanmoins, Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Les données chiffrées sont fournies par CACEIS Fund Administration.

Les informations fournies ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale tel que le « Document d'Information Clés » (DIC) disponible sur votre Espace Personnel du site internet www.interepargne.natixis.fr.

Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : ClientServicingAM@natixis.com.

Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Interépargne et de Natixis Investment Managers International.

Natixis Interépargne : Société Anonyme au capital social de 8 890 784 EUR - 692 012 669 RCS Paris - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

Natixis Investment Managers International : Société anonyme au capital de 51 371 060,28 Euros - 329 450 738 RCS Paris - Agrément AMF n°GP-90-009 - 43, avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris